

## DOCUMENT DE TRAVAIL DU CHERPA

---

### **Bob Denard : les archives d'un mercenaire foccartien**

« Les archives de Bob Denard sont sous vos pieds » : c'est avec ses mots que j'ai appris l'existence du fonds (que j'ai ensuite exploité) lors de ma toute première rencontre avec d'anciens cadres de la GP comorienne. Compulser les papiers d'un homme comme Bob Denard, c'est l'espoir d'accéder aux pièces qui permettent de comprendre les ressorts militaires, politiques et géopolitiques qui rendent les aventures de mercenaires intelligibles pour l'historien. Pour ces hommes d'action qui sillonnent les continents, conserver des archives n'est pas évident. Pour m'être également penché sur le parcours d'hommes assez semblables au XIXe siècle, il faut souvent se contenter d'un maigre dossier militaire retraçant une première tranche de vie et des mémoires qui laissent la part belle à la mise en scène de leurs « exploits » au combat. Bob Denard n'échappe d'ailleurs pas à la loi du genre. Dans les ouvrages (co)écrits à l'heure de la retraite et des procès, il insiste sur les liens avec l'Etat français dans *Bob Denard roi de fortune* publié en 1991 et surtout *Corsaire de la République* en 1998. Le personnage sulfureux qu'est Denard peut-il pour autant avoir conservé des documents mettant en cause la République ? Ses archives sont-elles représentatives de la réalité de son action politique et militaire ? Rendent-elles compte de liens directs avec les services français, les réseaux de Foccart ou le premier Secrétaire aux Affaires africaines et malgaches de l'Elysée lui-même ? Comme nous allons le voir, les différentes pièces du fonds privés constitué par le mercenaire peuvent paraître décevantes à première vue. Il s'agira donc dans cette communication de voir en quoi les archives de Bob Denard constitue cependant une source très précieuse pour mettre en lumière le fonctionnement de ce que j'appelle le « système mercenaire français » et, indirectement, dans le cadre du présent colloque, de mieux éclairer les liens avec Jacques Foccart et les réseaux qu'il met en place pour maintenir l'influence française en Afrique subsaharienne à partir de 1960.

#### **I° Les archives d'un mercenaire**

Les pièces afférentes à sa propre carrière ne composent qu'une infime partie de cet ensemble. En réalité, ce fonds est constitué de documents qu'a collectés Bob Denard au cours de sa vie ; il se caractérise par une grande diversité des types de sources conservées. Un des

premiers avantages de ce fonds réside donc dans l'accès à des documents que les délais d'ouvertures des archives publiques rendent impossibles avant plusieurs décennies. Un second serait de considérer que certains documents étrangers n'ont pas été conservés dans le pays d'origine et donc que le fonds Denard représente une occasion exceptionnelle, peut-être unique, de les consulter.

Bien entendu, le fonds fait la part belle aux documents privés militaires sur le montage des opérations mercenaires (bénin en 1977 ou coup d'Etat aux Comores en 1978). Un nombre important de photographies permet également de suivre le travail des mercenaires dans les années 1960 dans le quotidien comme en opération et d'avoir une approche culturelle, voire anthropologique de ce groupe. Une grande partie d'entre elles ont été prises par un autre mercenaire, Henri Clément, mais sont ainsi consultables. Mais les archives du mercenaire sont également constituées de pièces administratives congolaises : gestion des provinces administrées par les mercenaires dans les années 1960, comptes-rendus d'opérations de pacification ou d'actions « civilo-militaires » pour adopter un vocabulaire anachronique mais aussi des archives de la GP ou de la gendarmerie comorienne. Elles comprennent des pièces comptables soit sur le montage des opérations, soit sur les affaires liées aux mercenaires dans les pays où ils opèrent. Ainsi en est-il de la société Egocongo en 1970, de la société Prodimex fournisseur important du régime Ahmed Abdallah dans les années 1980,.... Ainsi une exploitation systématique de ce fonds permettrait-elle de beaucoup mieux comprendre les canaux des liens économiques entre la France et les Comores entre 1978 et 1989.

Les échanges épistolaires de Bob Denard avec des chefs d'Etat (quelques lettres de ou vers Omar Bongo dans les années 1970, avec Hissène Habré dans les années 1980), avec des hommes politiques africains, des Français vivant en Afrique constituent des outils de contextualisation d'événements de la période. D'autres interlocuteurs sont les hommes de Denard. Ces documents offrent alors la possibilité aussi bien de comprendre le fonctionnement interne au monde mercenaire que d'avoir des points de vue à chaud sur les situations politiques et diplomatiques du moment, sans parler évidemment du matériau brut que constituent ces lettres pour restituer le déroulement des opérations militaires (journal de bord du *Cabo Verde* par exemple).

Bob Denard a également pris soin de conserver les nombreux rapports des institutions internationales sur l'action de mercenaires (français mais pas seulement cf procès de Luanda

de 1976 sur Britanniques et Américains) : rapports onusiens sur les mercenaires au Congo, CR des sommets de l'OUA sur l'ensemble de la période des années 60 à 80 (même si cette dernière décennie est mieux documentée). Enfin, le mercenaire a très tôt compris l'importance de la presse avec laquelle il a toujours su entretenir un lien privilégié. Il a conservé de nombreux articles consacrés aux mercenaires en France et en Belgique. Il a également accumulé des ouvrages consacrés au phénomène sans parler des numéros des magazines dont il a été actionnaire ou proche (RAIDS,...).

Au final, au premier regard, les archives de Bob Denard nous renseignent peu sur les liens que l'homme entretient avec Jacques Foccart et ses réseaux. Cette surprenante absence doit être interrogée.

## **II° Archives Denard et système mercenaire français mis en place par Jacques Foccart :**

En effet, elle est notamment attestée lors procès intentés contre Bob Denard, (témoignage de Maurice Robert pour le coup d'Etat manqué contre le Bénin par ex). Dès les lendemains de cette dernière opération, l'OUA dispose d'éléments (oubliés dans les cantines sur l'aéroport de Cotonou) impliquant l'aide logistique des services français à l'opération (rapports conservés par Denard dans ses archives)<sup>1</sup>. Directeur de cabinet du chef du SDECE entre 1977 et 1981, Michel Roussin affirme lors du procès des soldats privés pour le putsch de 1995 que le 13 mai 1978 a également été couvert par le SDECE<sup>2</sup>. Toutefois, ces opérations des mercenaires français ont été menées alors que Jacques Foccart a été remplacé à l'Elysée par René Journiac.

En revanche, le retour avorté de Bob Denard aux Comores en 1995 ne peut avoir été fait sans que Jacques Foccart, de retour à l'Elysée depuis l'élection de Jacques Chirac, en ait eu connaissance. Ce sont en tout cas les conclusions du jugement lors du procès intenté aux mercenaires pour cette opération : « Il est donc évident que les services secrets français avaient eu connaissance du projet de coup d'Etat conçu par Robert Denard, de ses préparatifs et de son exécution. Il est tout aussi manifeste qu'ils n'avaient rien fait pour l'entraver et

---

<sup>1</sup> Rapport du secrétaire général de l'OUA sur les événements survenus le 16 janvier 1977 à Cotonou, Archives Bob Denard, carton 29.

<sup>2</sup> Dépôts D 3216 et D3988 rappelées dans le jugement de la 14<sup>e</sup> chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris rendu le 20 juin 2006, affaire n° 9528637979.

qu'ils l'avaient donc laissé aller à son terme. En conséquence, c'est donc que les responsables politiques l'avaient nécessairement voulu ainsi »<sup>3</sup>. Pour autant, les différents procès évoquent principalement les liens avec le SDECE. La formulation du jugement de 1995 concerne les « responsables politiques ». Les réseaux Jacques Foccart ne sont pas directement mis en cause. Peut-être parce qu'ils jouent un rôle moins direct que dans les années 1960. On peut également émettre l'hypothèse que les différents acteurs ont pris soin d'effacer les traces de relations directes entre Denard et Foccart. Les mercenaires qui ont participé à cette opération avec lesquels j'ai eu l'occasion de discuter sont unanimes à parler de contacts directs avec Jacques Foccart.

En 1989, lors du départ des Comores en 1989, Bob Denard indique lui-même que les services secrets français – la DGSE – ont saisi certains documents sur les liens entre la GP comorienne et l'État français<sup>4</sup>. Le mercenaire a opéré à Pretoria un second tri de papiers avec l'aide du journaliste Philippe Chapleau. Il n'est pas encore dans la démarche de défense par ses liens avec l'Etat français qu'il revendique ensuite lors de ses procès. Identifiés par Philippe Chapleau, certains dossiers encore présents dans le fonds au début des années 1990 ont ensuite disparu. Il est donc probable que Denard ait alors fait disparaître des pièces le liant trop directement à Jacques Foccart. Les archives ont encore connu plusieurs déménagements jusqu'à leur ultime déplacement vers la cave d'un ancien cadre de la GP, après la mort de Bob Denard. Les pertes peuvent résulter de ces déplacements physiques mais aussi de nouvelles épurations. L'un des anciens de la GP lui sert de chauffeur et de secrétaire particulier. L'homme reconnaît emmener le « colonel » régulièrement chez Jacques Foccart à cette époque. La demande vient donc peut-être de celui-ci. Après la tentative de retour aux Comores en 1995 (alors que Jacques Foccart est revenu à l'Elysée), cette demande a également pu être plus insistante sans qu'on ait d'éléments précis.

Une source pourrait cependant permettre de relier directement le Monsieur Afrique des présidents gaullistes à Bob Denard pour la période des années 1980-1990 : ce sont les enregistrements audio. Devenu à la fois très méfiant envers les politiques mais surtout soucieux de ne pas être pris en défauts par les défaillances de sa mémoire, Bob Denard se met à enregistrer ses conversations, notamment téléphoniques. Plusieurs cartons dans ses archives

---

<sup>3</sup> Jugement de la 14<sup>e</sup> chambre du Tribunal de Grande Instance de Paris rendu le 20 juin 2006, affaire n° 9528637979 (voir en annexe).

<sup>4</sup> Bob Denard, *Corsaire de la République*, Paris, Robert Laffont, 1998, 437 p.

conserver des centaines d'heures de conversations du mercenaire avec ses différents interlocuteurs. Il serait très surprenant qu'aucune trace de Jacques Foccart lui-même ou qu'aucune référence à lui ne soit présente sur ces cassettes audio. Leur dépouillement représente un travail énorme à la fois en temps d'écoute mais plus encore pour mettre un nom sur chacune des voix qu'on peut entendre. Pour autant, un tel dépouillement serait sans doute très riche d'enseignements.

### **III° Jacques Foccart dans les archives Denard : un lien présent en creux**

En attendant, on trouve le nom de Jacques Foccart dans les archives Denard. Mais il n'est presque jamais en toute pièce dans les sources premières. L'homme est souvent cité dans les articles de presse (ou leur brouillon) conservés par Denard. Même si le texte n'est pas daté, une esquisse d'article visant à critiquer Denard vis-à-vis de Schramme dans l'affaire du soulèvement des mercenaires en 1967 au Congo, et vraisemblablement écrite par un Belge, impute l'opération de diversion de Denard au Katanga aux « barbouzes » de Foccart<sup>5</sup>. » En 1981, un ancien mercenaire confie ainsi à *Paris-Match* : « Ce que je peux vous assurer, c'est que Foccart lui-même puis Journiac son successeur à l'Élysée ont connu, approuvé et parfois financé quelques-unes de nos opérations<sup>6</sup>. »

La seule lettre (qui a échappé aux épurations ?) qui lui est adressée date de 1987 à une époque où Denard doit conserver la confiance de Foccart. Certains passages de cette missive d'une vingtaine de lignes pour se justifier d'un RDV manqué sont très éclairants sur les rapports entre les deux hommes : « Ma déception fut d'autant plus grande que j'avais l'intention (et les moyens) d'apaiser dans votre esprit l'effet de certains échos malheureux concernant mes prétentions aux Comores. Si un climat de suspicion est entretenu de façon malveillante par un certain entourage du président, croyez bien qu'il ne repose sur aucun fondement et ne signe que l'intérêt personnel et borné de ses colporteurs. Bien que l'incohérence qui consisterait à vouloir compromettre un travail de près de dix années me paraisse être le meilleur garant de ma fidélité à venir, je tiens à votre disposition tous les éléments et arguments nécessaires pour finir de vous convaincre de ma loyauté. » On voit

---

<sup>5</sup> Feuilletts dactylographiés (non datés) avec titre « Denard tire-t-il dans le dos de Schramme ? » et sous-titre « Opération Aspro : Le chef des mercenaires, le Colonel Bob Denard, revient plus fort que jamais ».

<sup>6</sup> « Je suis un mercenaire », *Paris-Match*, 1981

également que les liens entre Comores et Afrique du sud sont à la fois approuvés par Foccart et leur renforcement source d'inquiétude : « En ce qui concerna la présence de nos amis du sud, je peux vous assurer qu'elle n'a pas pour objectif de supplanter à terme et de quelque manière que ce soit l'influence de la France. » Enfin, elle met en lumière les hommes qui sont l'interface entre Denard et Foccart : « De cela et de bien d'autres choses encore, j'espère avoir l'occasion de parler prochainement avec vous, un espoir que Pierre ( ? ) et Robert ( ? ) ont déjà du vous transmettre<sup>7</sup> ».

Cette période est d'ailleurs celle où l'on trouve le plus le nom de Jacques Foccart dans des notes confidentielles de l'antenne de Paris. Il est volontiers surnommé le « Papy » dans cette correspondance. Placé à la tête de l'antenne de Paris de la GP, le lieutenant Suresnes écrit ainsi le 29 décembre 1987 à Denard à propos de la répression du mouvement putschiste de 1985 aux Comores : « Mon colonel, J'ai rencontré votre ami ce matin à son bureau. Au sujet de l'affaire qui vient d'éclater, l'heure est plutôt au pessimisme. Il doit recontacter le « Papy » afin d'avoir plus de précisions sur le déroulement. Le P.S. veut ouvrir un dossier et peut-être le mettre sur le dos du R.P.R. à la veille des élections<sup>8</sup>. » car Denard craint que certains cadres (ou ex-cadres) de la GP cherchent à le supplanter auprès de Foccart<sup>9</sup>

On peut également soupçonner les liens dans des courriers personnels échangés par Denard avec ses hommes. Par exemple, Alain Henry (fils du général) écrit à Denard d'une des fermes tenues par les mercenaires sur la frontière gabonaise en 1972 pour se plaindre d'un de ses camarades : « Ne parlez à personne de ce que je vous ai écrit lors de mes dernières lettres. Ni à Le Braz, ni à B [Bongo ?], ni à F [Foccart ?] car je me suis aperçu qu'il avait son petit réseau de renseignement et je suis à peu près sûr qu'il saurait que je me suis plaint de lui... La moindre des choses qu'ont raconté Faugère et Pinaton sur M [Muscart] à Paris et ailleurs s'est retourné contre eux. Donc il vaut mieux se taire car il est bien renseigné<sup>10</sup>. »

Pour conclure, on peut donc considérer que le fonds privé constitué par Bob Denard met en lumière le fonctionnement d'un groupe mercenaire utilisé par les réseaux Foccart et plus largement par la République (d'où l'ouvrage *Corsaire de la République*) entre 1960 et 1995. Au delà des actions des mercenaires français sur les différents théâtres d'opérations où

---

<sup>7</sup> Copie d'un lettre manuscrite de Bob Denard du 11 janvier 1987.

<sup>8</sup> Lettre manuscrite du lieutenant Suresnes du 29 décembre 1987 (carton 44).

<sup>9</sup> Note d'information général d'octobre 1986.

<sup>10</sup> Lettre d'Alain Henry à Bob Denard, 26 avril 1972.

ils sont engagés, ce qui constitue une source importante pour étudier des conflits asymétriques et indirects dans le cadre de la Guerre froide, les archives de Bob Denard permettent de comprendre l'inscription de ces mercenaires dans un système organisé pour les intérêts français en Afrique. Les traces écrites des liens directs entre les services français et les mercenaires qui pouvaient être entre les mains de ces derniers ont quasiment entièrement été détruites ; seuls restent les témoignages et quelques extraits de courriers, souvent issus de la correspondance privée de Bob Denard. Les citations de Foccart y sont présentes mais peu nombreuses, en dehors des sources secondaires (presse) d'hommes souvent hostiles à J. Foccart en réalité. C'est pourquoi donner du sens à ce système mercenaire suppose de s'appuyer sur les autres sources produites par les mercenaires et qui ne figurent pas dans le fonds de Bob Denard, notamment les mémoires plus ou moins formalisés de certains d'entre eux. Le récit du Bosco (Michel Loiseau) est l'un des plus précieux ; le travail de collecte des témoignages d'hommes pour certains déjà avancés en âge mériterait une vaste enquête orale, même si une partie d'entre eux souhaite davantage entretenir un mythe sur leurs opérations empreinte d'aventure et nimbé du sceau du secret et moins participer à la construction d'une histoire scientifique de celles-ci.

W. Bruyere-Ostells

IEP Aix/CHERPA